

Intervenant :

Email :



## PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

**Durée** : 8 Heures 80€ de l'heure soit 640€



## MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Éligibilité au droit individuel à la formation\*
- Inscription via le budget votre collectivité\*
- Inscription individuelle



## DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

## ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



**Accessibles aux personnes en situation de handicap.**

## OBJECTIFS

Le système démocratique dans lequel nous évoluons confère aux élus républicains diverses missions à remplir dans le cadre de leur fonction. L'importance de leurs décisions va impacter la vie des habitants, bien plus, orienter l'avenir de la commune.

La responsabilité politique que porte un maire ou un élu local n'est pas la seule obligation à laquelle il doit répondre. La fonction engendre des prises de position qui peuvent être portées devant les tribunaux. Dans ce cadre, l'objectif de cette formation est d'abord de vous permettre d'identifier dans quels cas votre responsabilité peut être invoquée, mais aussi comment vous prémunir de ces risques et vous aider à vous familiariser avec les outils qui vous permettront de faire face à de possibles mises en cause.

A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de:

- Se familiariser avec les composantes de la responsabilité des élus.
- Comprendre la responsabilité administrative.
- Savoir prévenir les cas de mise en cause en matière de responsabilité pénale.
- Apprendre à connaître les outils de protection des élus.

## PROGRAMME

Les composantes de la responsabilité des élus :

- Responsabilité politique.
- Responsabilité morale.
- Responsabilité civile.
- Responsabilité pénale.

La responsabilité administrative :

- Comprendre ce qu'est le droit administratif
- Se familiariser avec l'ordre judiciaire administratif.
- Comprendre ce qu'est le contrôle de légalité.
- Comprendre les fondements des recours pour excès de pouvoir.

Comprendre la responsabilité pénale des élus :

- Identifier les principaux délits qui peuvent être reprochés aux élus.
- Comprendre la distinction entre les fautes de service et les fautes personnelles.
- Identifier qui est responsable entre le Maire, ses adjoints, les conseillers municipaux et les services.
- Se prémunir des risques pénaux.

Les outils de protection des élus :

- Le principe du parapluie.
- La protection fonctionnelle.
- Les assurances pour les élus.



## NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
  - E : [refhandicap@ct-iftes.com](mailto:refhandicap@ct-iftes.com)
  - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
  - E : [refpedagogie@ct-iftes.com](mailto:refpedagogie@ct-iftes.com)
  - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
  - E : [reflogistique@ct-iftes.com](mailto:reflogistique@ct-iftes.com)
  - T : 06.11.36.96.72

**DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022**

**IFTES** - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray  
[www.iftes.com](http://www.iftes.com) - [contact@ct-iftes.com](mailto:contact@ct-iftes.com)  
N° de siret : 88439385100024  
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891